



Vue sur le bassin de la piscine et la structure poteaux poutres en béton armé (Jean de Jaegher et François Rousseau, architectes, 1968). Noter la profondeur du bassin, du côté des plots : 3m40.

IVR53_20192201491NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation